



Promouvoir le vélo au collège

Former, sensibiliser, animer

Le dispositif

La **politique de mobilité** du Département de Maine-et-Loire est coordonnée à travers une **stratégie** qui comprend un volet visant le **développement de l'usage du vélo au quotidien**.

Elle intègre un **schéma cyclable** dont l'objectif est de **soutenir**:

- Les collectivités locales, dans la réalisation d'itinéraires cyclables à visée utilitaire
- **Les collèges, dans la mise en œuvre d'actions faisant la promotion du vélo pendant deux ans d'accompagnement.**

L'objectif est de **créer une dynamique** autour du vélo en préparant les élèves à devenir les **citoyens de demain** dans un contexte **d'égalité des chances et des sexes**. A travers les actions menées dans chacun des collèges, les élèves se forment au code de la route et voient leur périmètre d'action s'élargir pour étudier, se détendre, travailler (...). Ils gagnent ainsi en autonomie tout en pratiquant une activité sportive bénéfique pour leur santé.

Les ingrédients de la pérennité selon le Maine-et-Loire

Cet accompagnement repose sur le pari du mode collaboratif grâce à une implication forte des équipes des collèges et de la proximité en s'appuyant au maximum sur les acteurs locaux pour réaliser les actions.

Création du dispositif et élaboration de la méthodologie

2022

Lauréat du programme AVELO 3 de l'ADEME

2024

2023

2025

2026

2027

2028

Sélection de 3 collèges pilotes

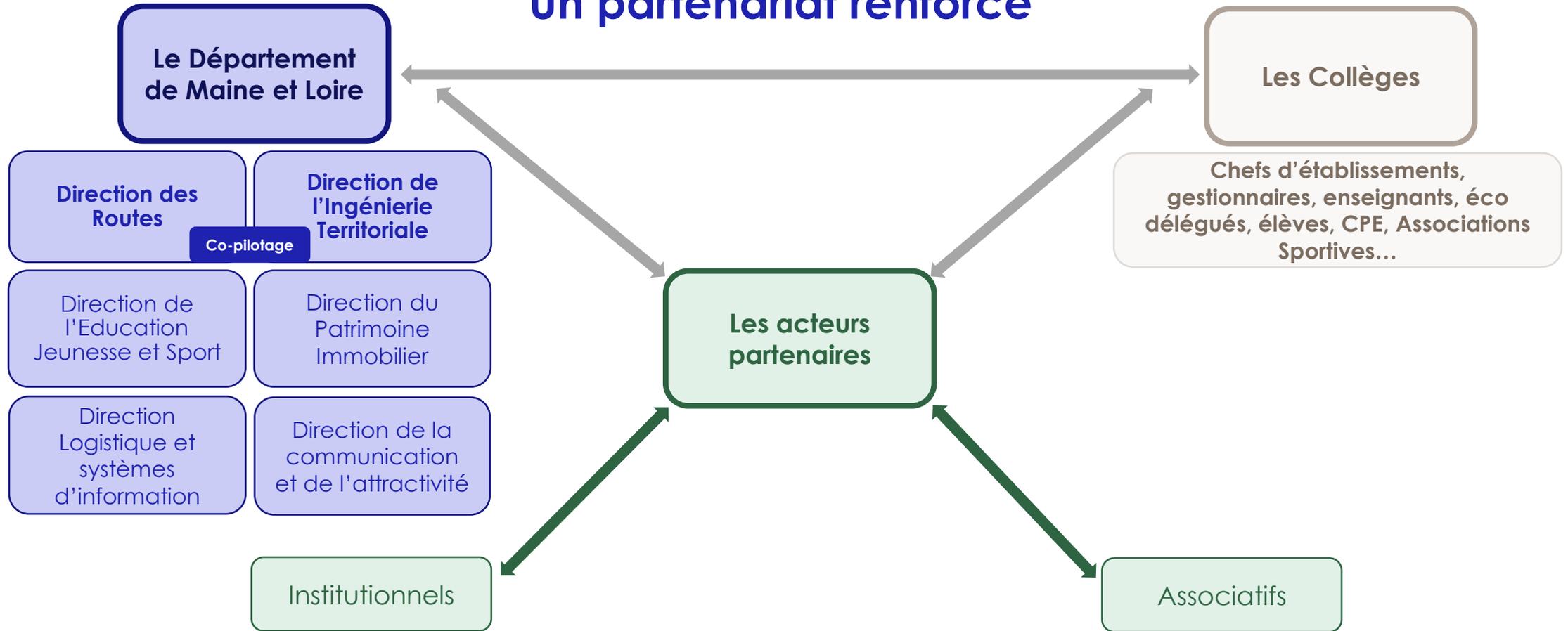
Sélection des collèges n° 4 et 5

Sélection des collèges n°6, 7 et 8

Sélection des collèges n°9 et 10

Fin du programme

Un partenariat renforcé





Quelques exemples d'actions

Les enquêtes

Destinée aux collégiens, cette enquête est la première étape du diagnostic mobilité de votre établissement. En début d'année, elle permet de mieux connaître le mode de déplacement des élèves, l'état de leur pratique et ce qu'ils pensent du vélo. En fin d'année elle consiste en une évaluation du plan d'actions.

Cyclistes, brillez !

A l'heure d'hiver et d'été, l'opération Cyclistes, Brillez !, initié par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), a pour objectif de procéder à un contrôle des vélos à l'entrée des établissements scolaires. Les élèves reçoivent un diagnostic de leur vélo, une plaquette d'information et des accessoires de visibilité (kit d'éclairage, réflecteurs...). C'est l'occasion de leur rappeler les règles de sécurité à vélo et les équipements obligatoires.

Le Savoir Rouler à Vélo

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un programme d'apprentissage dédié aux élèves de 6 à 11 ans. Il se compose de trois modules visant à :

- 1/ enseigner les règles de circulation,
- 2/ obtenir les compétences nécessaires pour rouler à vélo en toute sécurité en milieu fermé,
- 3/ maîtriser la conduite en situation réelle.

Et encore bien d'autres comme les ateliers de sensibilisation des parents pour lever les freins au vélo, les challenges vélo, les sorties et voyages à vélo...

Le résultat de deux ans d'accompagnement 2023-2025

58

actions réalisées
dans les 5
collèges
accompagnés

8

associations
locales
mobilisées

430

vélos
diagnostiqués

705

collégiens
formés au
SRAV

285

Km parcourus
sorties et
voyages à vélo
confondus

5

collèges déjà
accompagnés

et **10** d'ici
2028

Soutenu par



Projet soutenu par l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3

